

BEAUX-ARTS DE PARIS

# FILIÈRE FRESQUE & ART EN SITUATION

2026-2027



BA



*Divine Orée*, église des Trinitaires, Metz, 2025. Exposition in situ des étudiants de la filière en partenariat avec la ville de Metz et la Galerie des Jours de Lune © Droits réservés

Couv.: *Parabolid*, Festival Freestyle/La Villette, 2025, voiture vintage, autocollants, échafaudages, filets, paraboles, peinture. Œuvre collective de Ash, Héloïse Sailly, François Toison et Bahar Kocabey avec la collaboration d'Helena Heras © Droits réservés

# PRÉSENTATION

Pour sa 5<sup>e</sup> édition, la filière « Fresque & Art en situation » des Beaux-Arts de Paris lance son appel à candidatures ouvert à une quinzaine d'artistes. Cette formation est accessible dès bac + 3 aux personnes titulaires d'un DNA, licence en arts plastiques, DNMADE, DNSEP.

Formation professionnalisante d'une année, elle permet de travailler de façon privilégiée avec des artistes œuvrant *in situ* et des intervenants extérieurs, experts dans les différents domaines de l'art dans l'espace public. Elle propose un enseignement théorique et pratique tout en encadrant des projets de commande aux étudiants proposés par des partenaires privés et publics.

La filière « Fresque & Art en situation » couvre un large spectre de techniques, des plus innovantes aux plus traditionnelles, pour une exploration diversifiée des enjeux d'un art qui appartient de plain-pied à l'espace public. Les interventions artistiques dans les contextes les plus variés (qu'ils soient patrimoniaux, naturels, urbains, numériques, dans des territoires sensibles ou en transformation) sont au cœur de cet enseignement. La formation est irriguée à la fois par les questions artistiques, techniques, juridiques et financières posées par l'art en situation, mais aussi par l'ancre dans l'histoire de l'art et les enjeux sociétaux soulevés par ces pratiques.

## LE LIEU

L'atelier Fresque est la base d'accueil de la filière. Certaines séances ont lieu à l'extérieur (*repérages in situ*, visites d'ateliers de production, visites de chantier, etc.). L'atelier est parallèlement le lieu de l'enseignement technique en cursus général (les jeudis et vendredis).

# FORMATION

## OBJECTIFS

Former un groupe d'étudiants artistes à la création en situation urbaine, patrimoniale, rurale ou en pleine nature, spécifique à un lieu ou à grande échelle. Former aussi à la commande, qu'elle soit publique ou privée, à travers l'histoire et dans ses développements les plus récents.

4 axes de recherches et de pratiques sont abordés chaque mois :

- Artistique / théorique / historique
- Territoires / institutions / commanditaires
- Production (questions juridiques, administratives, budgétaires)
- Technicités (art mural, installation, sculpture, projection, performance, 3D/VR, etc.)

## COMPÉTENCES TRANSMISES

- Initiation à la création et la pratique d'un art contextuel (tenant en compte le lieu, l'architecture, le patrimoine, les territoires, les acteurs et les publics, l'environnement, etc.)
- Connaissance des acteurs et des procédures administratives et juridiques, des dispositifs de commandes d'œuvres (1% artistique, commande publique et commande privée, manifestations / biennales, etc.)
- Production technique d'œuvres in situ
- Études de sites, de territoires, des contextes et des nouvelles pratiques d'exploration territoriale et d'urbanisme culturel
- Documentation, médiation, médiatisation et conservation des œuvres d'art dans l'espace public

## LES + DE LA FORMATION

- Terrains d'interventions multiples : social (résidences, hôpitaux), historique (monuments), urbain (urbex, architecture), naturel (paysage), œuvres éphémères ou pérennes, etc.
- Formations techniques diversifiées (3D/VR/IA, échafaudages, matériaux recyclés et recyclables, bureautique, son, lumière, etc.)
- Rencontres privilégiées avec des artistes, des commissaires, des institutions, des professionnels
- Études sur le terrain (voyage d'études en France ou à l'étranger, repérages et études de sites, montage / démontage d'œuvres in situ)
- Application directe des enseignements à travers la réalisation ou le suivi de projets de commandes avec des partenaires, « en situation réelle » ou grande nature

## **INTERVENANTS 2025-2026**

- Virginie Pringuet, responsable de la filière
- Artistes : Stéphane Thidet, Raphaël Zarka, Hippolyte Hentgen, Dominique Petitgand, Alexandre Perigot, Benoît Piéron, Marguerite Maréchal, Katinka Bock, Mélanie Courtinat
- Théoriciens/théoriciennes et historiens/historiennes de l'art : Nathalie Bondil (historienne de l'art), Paul Ardenne (théoricien et critique d'art), Agnès Violeau (curatrice et critique d'art), Philippe Bettinelli (conservateur du patrimoine), Julie Bawin (historienne de l'art)
- Architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs : Aline Lunven (Grand Paris Aménagement), Pierre Guyot (Beaux-Arts de Paris), Grégoire Cartillier (Ateliers Puzzle)
- Urbanisme culturel et direction artistique : David Moinard (directeur artistique) Thomas Delamarre (directeur du Centre d'art MACGP), Ann Stouvenel (Arts en résidence, CNEAI)
- Questions juridiques, économiques, administratives : Cabinet GIDE, Delphine Toutain (TADA agency), Claire Cousin (Magasins Généraux)
- Direction technique et agence de production : Ateliers Puzzle, Atelier Delta
- Commanditaires et institutions : Charles Aubin (Performa & Centre Pompidou / New York), Cristina Marchi, cheffe du pôle commande artistique de la Direction générale de la création artistique (DGCA) au ministère de la Culture

## **PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES**

Ville de Grigny/ Grand Paris Aménagement, Ville de Saint-Ouen, Ville de Paris/ Nuit Blanche, IESA, Fondation Anouk/Hôpital Tenon.

## **PARTENAIRES**

La filière bénéficie du soutien de l'Apes/Groupe Action-Logement et de Vedettes de Paris.

## **DIPLÔME**

La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement « Filière Fresque & Art en situation » (Cette formation est hors cursus LMD et n'ouvre aucun droit à bourse).



Étudiants travaillant dans l'Atelier Fresque © Droits réservés

Oasis, Hôpital Georges Pompidou, Paris, 2025. Commande d'une œuvre murale à Bahar Kocabey  
avec le soutien de la Fondation Anouk© Droits réservés





*Phantasmagoria*, impressions sur papier dos bleu, 2025, habillage de l'escalier Melpomène des Beaux-Arts de Paris par Diego Garcia Lara © Droits réservés

Visite de repérage à La Grande Borne / Grigny - architecte Émile Aillaud © Droits réservés



# PÉDAGOGIE

## **Interventions d'experts**

Les lundis et/ou mardis, de 10h à 13h et/ou de 14h à 16h, un ou deux intervenants partagent leurs savoirs et leur expérience avec les étudiantes et étudiants :

- Artistes, théoriciens, commissaires, chercheurs
- Professionnels affiliés à des structures ou événements partenaires
- Professionnels spécialisés (architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes, avocats, conservateurs et restaurateurs du patrimoine, directeurs techniques, régisseurs, etc.)
- Commanditaires (institutions, entreprises, événements et manifestations artistiques)

Trois grandes phases structurent l'année et permettent d'explorer la diversité des savoirs et savoir-faire selon trois temporalités : avant, pendant et après la création des œuvres en situation.

### **AVANT**

Octobre à décembre : phase initiale du projet artistique et culturel (appel d'offre, cahier des charges, rétroplanning, réunions publiques, partenariat / mécénat, questions juridiques, permis, études, simulations, budgets prévisionnels, etc.)

### **PENDANT**

Janvier à avril : moment de la création, de la production, du contrat de commande, du calendrier de suivi puis du montage sur site de l'œuvre, de la réception d'une œuvre par ses commanditaires, par le public, etc.

### **APRÈS**

Mai à juin : comment « vit » une œuvre dans l'espace public après son inauguration ? Sont étudiées la maintenance, la documentation, la communication ou encore les questions de médiatisation et de patrimonialisation.  
Juin à septembre : expositions des réalisations in situ, mise en œuvre des commandes, stages

## **LES ÉTUDES DE CAS, MICRO-PROJETS, MACRO-PROJETS**

Les mercredis (de 10h à 12h et/ou de 14h à 16h) sont dédiés à la conception, à l'écriture et à la production des projets qui seront présentés à l'atelier et/ou hors-les-murs (macro-projets). Les étudiantes et étudiants travaillent seuls ou en binôme, avec les professionnels invités, la coordinatrice de la filière et en collaboration avec les équipes des Beaux-Arts de Paris, à l'élaboration conceptuelle et pratique de commandes (par exemple un appel à projets des Beaux-Arts de Paris) ou de projets personnels pour un ou plusieurs sites.

Un ensemble de micro-projets sont élaborés et réalisés (esquisses, maquettes, prototypes, études techniques et juridiques, études de sites, plans, cartographies, carnets de recherche, budgets, contrats, etc.) afin de réaliser le macro-projet qui pourra prendre la forme d'une ou plusieurs créations in situ (sur les murs de l'atelier, dans l'enceinte de l'École ou dans le cadre d'une commande extérieure hors-les-murs).

## **IMMERSION PROFESSIONNELLE**

Des **chantiers participatifs** autour de créations, montages et démontages, restaurations d'œuvres in situ sont favorisés au sein de la filière. Ils s'organisent en partenariat avec des structures publiques ou privées et des manifestations reconnues dans le domaine de la création et de l'espace public.

Des **stages conventionnés** peuvent également être suivis, dans une institution, structure artistique ou culturelle, ou une entreprise.

L'un comme l'autre doit représenter un temps cumulé d'au moins deux mois à temps plein.

## **ÉVALUATION**

La participation aux séances, la réalisation d'un micro et d'un macro-projet et la participation à un chantier participatif ou à un stage sont obligatoires.

En fin de cursus, pour la validation de la formation, la soutenance d'un micro et d'un macro-projet ou d'un rapport de stage ou d'expérience professionnelle.

# **POUR CANDIDATER**

## **QUI PEUT CANDIDATER ?**

- Titulaires d'un bac + 3 : DNA, licence en arts plastiques, DNMADE, DNSEP au 1<sup>er</sup> octobre 2026 ou justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le monde artistique

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

Les candidats retenus seront inscrits aux Beaux-Arts de Paris et devront s'acquitter des frais d'inscription et de la CVEC (contribution vie étudiante et campus).

À titre indicatif, pour l'année scolaire 2025-2026 le montant des frais d'inscription était de 451€ et le montant des frais de CVEC était de 103€.

Les étudiants inscrits en formation initiale et à cette filière devront s'acquitter des frais d'inscription pour les deux formations. Un demi-tarif est appliqué à la filière « Fresque & Art en situation ». Les étudiants en césure s'acquittent des frais d'inscription en vigueur.

## **COMMENT CANDIDATER ?**

Dossier de candidature numérique constitué de :

- Lettre de motivation (1 page maximum)
- CV (1 page maximum)
- Portfolio (10 Mo maximum)
- Copies de la carte d'identité et des diplômes d'enseignement supérieur

Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien de 15 min avec un jury composé d'une personnalité extérieure et de représentants des Beaux-Arts de Paris.

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le XX février 2026 midi sur la plateforme OASIS.

## **CALENDRIER**

- 9 février au 9 avril : ouverture des candidatures à déposer sur le portail OASIS
- 21 et 22 mai : oral d'admission
- 2 juin : résultats sur le site de l'école + OASIS logiciel

## RÉFÉRENTS

Virginie Pringuet, coordinatrice de la filière « Fresque & Art en situation »

virginie.pringuet@beauxartsparis.fr

Cyril Trioaud, intervenant technicité Fresque cyril.trioaud@beauxartsparis.fr

Questions Admission : admission@beauxartsparis.fr



Simulation/esquisse pour le projet de catalogue des possibles (2026), *Serpent des Radars* de Laurence Rieti à La Grande Borne/Grigny. Image réalisée avec Mistral chat AI.

14, rue Bonaparte  
75006 Paris  
+33 1 47 03 50 00



[beauxartsparis.fr](http://beauxartsparis.fr)  
[#beauxartsparis](#)

**PSL**   
UNIVERSITÉ PARIS